

n° 2844 da u 30 di maghju à u 5 di ghjughnu di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

58^a annata

Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Européennes

p.3

Régions & Peuples Solidaires, notre boussole !

U 1^U DI GHJUGNU TUTTI DAVANTI À E PREFETTURE

Muvèmuçi pè a nostra lingua !



Le collectif Pour Que Vivent Nos Langues qui regroupe toutes les associations de défense des langues régionales en France, Alsace, Bretagne, Catalogne, Corse, Occitanie, Pays Basque, Savoie... appelle à des rassemblements et actions ce samedi 1^{er} juin à 11h devant les préfectures de Bastia et d'Ajaccio « pour demander une modification de la Constitution maintenant !... Pour que nous puissions vivre dans nos langues ! » Leghje p5.

Régulation des meublés touristiques

p.4

Vote favorable au Sénat dans une Europe sous pression



Bastia

Les chantiers ambitieux de la municipalité

p.5

L'associi danu forza à e nostre lotte

L'associi fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è prisentali à i so lettori. Sta settimana, eccu l'associu Mare Vivu.

Mare Vivu



L'associu Mare Vivu hè statu creatu in Pinu in 2016 da l'iniziativa d'un paghju di studente.

U scopu: «*Custituisce un polu d'ecellenza in scienza partecipativa è ambientale in Corsica, mobilitandu a giuventù impegnata pè a salvezza è a valorisazione di a biodiversità marina*».

L'associu s'hè specializatu ind'è a lotta contr'à a pulluzione di plàsticu in Mediterràniu, a preservazione di a biodiversità marina, a sensibilisazione à l'inghjochi energetichi è climàtichi. Sviluppa arnesi nuvatori pruvendu à mobilizà un mäs-simu d'attori locali. Mare Vivu prumove u zeru lozzu è brama d'avè un rolu mutore nant'à u sveglju di e cuscenze: «*ogni citatinu pò impegnassi è agisce contr'à e pressioni chì strughjenu l'ecosistemi marini*».

L'associu hà ricevutu u premiu Biodiversità 2018 di u ministeru di a Transizione eculògica è sulidaria, pè u so prugramma ecovuluntariu *CorSeaCare*. Era in cumpetizione cù 1200 pruggetti in Francia è Oltramare.

Ogni estatina dapoi u 2016, una decina di personi pàrtenu à navigà cù un imbarcazione zeru emissione. À longu à a missione chì dura un mese, *CorSeaCare* cunduce azzioni ecocitatine da sensibilizà u pùblicu à i periculi ambientali. À tempu, prova l'arnesi imaginati à longu à l'annu per pulisce e sponde, pulisce u mare, ricensà i mammiferi marini, arricchisce dati scientifici nant'à a salute di l'ecosistemi, lotta contr'à u plàsticu, i biomedica, ecc. «*Mediterràniu hè un puntellu di a biodiversità marina. Solu 1% di l'oceani accoglie più di 15% di a biodiversità marina cunnisciuta: 18% di a flora marina mundiale, è 7,5% di a*

fàuna, cù più di 30% di spèzie endèmiche». Puru, a maiò parte hè «*minacciata di sparizione*» cù a strughjura di l'abitati, a pulluzione di plàsticu, u troppu pesca, u riscaldimentu di l'acque, u sviluppu di spèzie invasive. Secondu un stüdiu di l'Unione internaziunale di cunservazione di a natura (IUCN), dice torna Mare Vivu «*56% di e pupulazione di cetacei sò minacciati, 42% di i pesci, 36% di i granci è i gàmbari*»...

Mare Vivu hè statu ritenutu pè a chjama à prugettu internaziunale *Beyond Plastic Med* di a Fondazione Albert II, Surfrider Foundation Auropa, Fondation Mava, Tara Expeditions è IUCN. Hè stata scelta pè a seconda volta in 2019 per rapresentà a delegazione francese à l'Assise auruppee di i giovani in Mediterràniu.

Partecipeghja dinù à d'altri prugetti cum'è Monaco Ocean Week, a Festa di a Scienza, Mare in Festa, a Festa di a Natura, u Festivale Vita Marina, u Festivale d'auturnu di a ruralità, ecc.

L'associu intervene ind'è e scole è i centri d'asgiu, nant'à temàtiche ambientale, cù animazioni cum'è l'Olimpiade per un dettu, nant'à a prutezzione di u mezu marinu. Hà cusì parechji attelli partecipativi cù a vuluntà d'impegnà i giovani pè a prutezzione di u liturale è di u mezu marinu, da cunduceli «*à riacquistà u so patrimoni naturalu marinu è piglià cuscenza di e prublemàtiche attuale è à vene*».

«*Vulemu creà una generazione di giovani esperti in prugetti ambientali è aiutà à rilanciare a valorisazione eculògica di a nostr'isula*» dice torna l'associu.

Avete capitu, sustene à Mare Vivu ghjè dà un bellu di fiatu à u nostru mare. ■

Accapu di a reddazione

Demeter

Demeter hè a divinità greca di e falcere. Ma hà impres-tatu u so nome à una cosa menu simpàtica... Forse ne avete intesu parlà: Demeter hè una cellula di rinsignamentu di a Gendarmeria naziunale creata in 2019 per lotta contr'à e degradazioni in e splutazione agricole. Hè stata creata da u ministru di l'Interiore di tandu, Christophe Castaner, à a dumanda di a FNSEA (*chjibba!*), a Federazione naziunale di i sindacati di i splutatori agriculi per lotta contr'à l'azzioni di i militanti di a difesa di l'ambiente. U travagliu di Demeter hè d'anticipà e minacce contr'à l'azzioni «*di natura ideologista*», ch'elle sianu simbòliche o più dure...

L'associ di difesa di l'ambiente dinünzianu e derive di s'ur-ganisimu è l'attache contr'à a libertà di spressione. L214, Pollinis è Générations Futures, sustenute da a Lega di i Diritti di l'omu, anu purtatu lagnanza di pettu à u Tribunale Amministrativu. Dapoi, hè una guerra ghjudiziaria. L'associ dumàndanu ch'ella sia sciolta sta cellula di rinsignamentu. U primu di ferraghju 2022, u tribunale hà ordunatu à Demeter di piantà certe di e so attività, diciendu chì a prevenzione contr'à l'azzioni di natura ideologica ùn dipende micca di a gendarmeria è di u còdice di a securità interiore, è dunque ch'ùn hà micca una «*basa legale*». U governu hà fattu appellu è a Corte d'appellu di Parigi hà rinviatu l'affare di fronte à u Cunsigliu di Statu.

U scopu di Demeter hè d'intimurisce i militenti di l'ambiente cù misure di ripressioni per affucà a so voce. Si vòltanu contr'à s'urrganisimu dinù a Cunfederazione Paisana, sindacatu chì difende un agricultura paisana, u Centru naziunale di ricerca scientifica (CNRS), chì difende un agricultura biològica, a stampa dinù cum'è Radio France chì dinunzia a ripressione contr'à i so giornalisti. Di fatti s'agisce quì d'un cunfrontu trà agricultura biològica è agricultura industriale, vale à di un agricultura chì priserve l'ambiente di pettu à l'agricultura intensiva è destruttrice di l'abitati è di a biodiversità. France Nature Environnement indita u partenariatu trà a FNSEA, i JA (giovani agricoltori) è u governu. Demeter hè una cellula governamentale d'intimidazione è di ripressione per parà è sanzianà l'azzioni chì dinünzianu l'agricultura intensiva. L'associ anu scrittu in 2020 à u ministru di l'interiore Gerald Darmanin per dumandà a dissuluzione di Demeter. Ùn sò micca stati intesi. Sò in mira l'animalisti, l'antispecicisti, l'ambientalisti è tutti l'attivisti chì s'uppònenu à u sistema in piazza, dicenu L214 chì lotta contr'à a maltrattanza animale è Pollinis chì difende l'ape è l'insetti pullinisatori. Basta à ch'ellu s'agisce «*d'atti cummessi cù una mutivazione ideologica*» o di «*sèmplici cumpurtamenti chì tòccanu à l'imàgina di l'agricultori (anti-bashing), senza infrazione*»... Documenti interni à Demeter dicenu chì i so scopi sò «*d'identificà i risichi d'offesa parte di l'animalisti, l'antispecicisti è l'ambientalisti*», «*d'anticipà tutte l'offese (cumprese l'offese ch'ùn sò delittuale) cum'è l'offese à l'e-reputazione*». S'ùn hè micca quì un attacca contr'à a libertà di spressione, cosa hè? Demeter privatizeghja i mezi ripressivi di u Statu per permette à e multinaziunale di strughje u vivu. A lotta contr'à i pesticidii è a priservazione di l'ape hè chjaramente in mira. Arritti vi dumanda di ziffrà è sparghje a petizione di l'associ: www.pollinis.org o <https://bit.ly/3wUtkkZ> ■

Fabiana Giovannini.

Infurmazione è cuntatti : www.mare-vivu.org



Européennes

Régions et Peuples Solidaires, notre boussole !

Dans une semaine, le 9 juin prochain, auront lieu les élections européennes. Régions et Peuples Solidaires présente ses candidats sur la liste ETE 2024 conduite par Guillaume Lacroix, et soutient Philippe Meynier, agriculteur corse qui nous a toujours été proche et qui fera partie des cinq élus de la liste si elle atteint le score de 5%. Suivre l'engagement RPS tracé par Max Simeoni il y a 35 ans est la seule boussole qui vaille vu la confusion qui règne dans cette campagne !

C ar rarement on aura ressenti une telle confusion au moment d'une élection dont les enjeux ont été délibérément focalisés sur un débat franco-français, alors que l'actualité aura rarement autant dépassé ce cadre étatique étroit.

En haut de l'affiche de la société du spectacle en France, le Rassemblement national et sa tête de liste publicitaire Jordan Bardella. Le grand brun porte beau, multiplie les selfies et flatte tout ce qu'il peut des attentes d'un électoralat temporairement attiré par les sirènes populistes. Mais, sous le vernis médiatique, tous les ingrédients nauséabonds sont rassemblés : racisme omniprésent, hostilité déclarée à la solidarité européenne, positions pro-russes en Ukraine, inféodation aux lobbys industriels dont il a voté toutes les demandes à Bruxelles durant cinq années, sans compter bien sûr cette flamme bleu-blanc-rouge, insigne de son parti, qui lui commande de détruire l'idée même de peuple corse ou d'autonomie pour la Corse au nom d'une France uniforme.

Quand le vernis craque, les insuffisances émergent, et le grand brun étale sa médiocrité. Mais comme la campagne est invisibilisée ou presque, et qu'un quarteron de médias vendus à l'extrême-droite s'emploient quotidiennement à le soutenir ouvertement, il continue de parader au sommet des sondages. Quand la bulle éclatera, il ne restera rien. Si seulement elle pouvait le faire, ou commencer à le faire, avant le jour de l'élection !

La gauche éclatée suit le même scénario que celui de l'élection présidentielle de 2022. Un « vote utile » finit par choisir une liste et éclipser les concurrents comme Jean Luc Mélenchon avait réussi à le faire en mai 2022. C'est désormais Raphaël Glucksmann qui a trouvé les vents porteurs et qui opère une remontada spectaculaire au détriment de la candidate macroniste Valérie Hayer que l'on a sortie de l'anonymat politique pour la plonger d'un coup dans le bain électoral. La condition de cette performance électorale de Raphaël Glucksmann était de rassembler les fragments

d'un PS en plein conflit interne. Mais cette union de façade masque mal sa faible cohésion et l'explosion prévisible des ambitions qui ne resteront cachées que le temps du scrutin.

Derrière Glucksmann, le reste de la gauche cherche à sauver les meubles. La liste des Insoumis s'accroche en arborant le drapeau de la solidarité avec le peuple palestinien dont le massacre continue à Gaza. Celle des Ecologistes, recentrée autour d'un discours urbain qui a écarté RPS, peine à conserver un socle électoral qui lui garantisse de faire 5% et d'avoir des élus.

Puis c'est la multitude des « petites listes » déposées, mais dont beaucoup ne feront qu'une présence symbolique, sans documents électoraux car elles n'ont pas de moyens financiers suffisants. Seules quelques-unes iront au bout de l'aventure, et ce n'est que dans les derniers jours qu'elles pourront émerger sur l'échiquier électoral et médiatique.

Ainsi en est-il de la liste Europe-Territoires-Écologie conduite par Guillaume Lacroix. Régions et Peuples Solidaires y occupe des places élevées, dont la seconde place de Lydie Massard, candidate bretonne de l'UDB, et la neuvième place de Maxence Helfrich, candidat alsacien d'Unserland.

Régions et Peuples Solidaires y a fait prendre en compte ses fondamentaux : statut de résident, démocratie territoriale pour définir des régions culturellement et politiquement homogènes contre la technocratie centraliste qui a décidé de mutiler la Bretagne, d'ignorer le fait occitan, et de nier le Pays Basque, la Catalogne, la Savoie ou l'Alsace, soutien à la Charte européenne de langues régionales, droit des peuples à décider de leur propre avenir, etc. Au moment de choisir un vote, nous aurons à cœur de suivre le fil historique de l'engagement européen qui est le nôtre, en soutenant la liste qui est celle de Régions et Peuples Solidaires.

Pour 2024, le vote utile c'est la liste ETE 2024, conduite par Guillaume Lacroix. ■



U senatore cismuntincu,
Paulu Santu Parigi.

Régulation des meublés touristiques

Vote favorable du Sénat dans une Europe sous pression

La spéculation foncière et immobilière reste une des préoccupations fortes de la Corse face à son attractivité touristique, dans un contexte économique et sociale difficile, et avec l'impossibilité juridique de préserver les intérêts du peuple corse. Sans reconnaissance constitutionnelle permettant de corriger ces dérives en effet, le phénomène de dépossession ne peut que s'aggraver.

La question de la pression foncière touche de plus en plus de territoires, en France mais aussi en Europe. Le 25 mai dernier des milliers de personnes sont descendus dans la rue à Palma de Majorque pour manifester contre un surtourisme dévastateur derrière une banderole qui scandait : « Majorque n'est pas à vendre » !

Paradis des touristes (45 % du PIB), l'archipel des Baléares qui accueille en moyenne chaque année près de 15 millions de visiteurs étrangers se rebiffe face au tourisme et ses nuisances, mais surtout au frein à l'accès au logement qu'il représente pour les habitants. Avec l'explosion des prix de l'immobilier, contraints de fuir les villes et le littoral, ils sont noyés sur leur propre sol (1,2M habitants) ! Début mai, le gouvernement des Baléares a annoncé réduire le plafond de lits pour tourisme à 412.000, contre 430.000 actuellement, soit 308.000 pour les hôtels et 104.000 pour les locations saisonnières. L'archipel a gelé son parc hôtelier en 2022 jusqu'en 2026. Une échéance qui sera probablement reculée au vu des décisions prises ce 10 mai en faveur d'un tourisme plus supportable socialement et plus respectueux de l'environnement.

À Amsterdam (920.000 habitants), les autorités ont limité le nombre de séjours hôteliers à 20 millions par an (actuellement de 20,665M hors locations AirBnB). Elles plaident désormais pour un tourisme plus responsable. Les Canaries (16M de visiteurs pour 2,2M d'habitants) manifestaient aussi le 20 avril dernier contre la pression touristique qui pèse sur la capacité à se loger de ses habitants. 50.000 personnes « fatiguées de la surpopulation » ont défilé sous le mot d'ordre « Les Canaries ne sont pas à vendre ! » Une pression dénoncée aussi en France : en Provence, en Savoie, en Pays Basque, en Bretagne, comme en Corse, où la plupart des résidents ne peuvent plus accéder à la pro-

priété, voire ne peuvent plus se loger sous les phénomènes conjugués de la hausse des prix du foncier et de l'immobilier, et de l'augmentation des locations touristiques et AirBnB au détriment du logement à l'année. La revendication corse pour un statut de résident est reprise partout...

C'est dans ce contexte qu'à l'Assemblée nationale et au Sénat, les débats se multiplient sur le sujet. Surtout depuis que des députés nationalistes corses occupent les travées ! Les élus sont désormais beaucoup plus sensibles à ces questions qui affectent leur territoire. Cette fois c'est à l'initiative du basque Iñaki Echaniz (Socialiste) et de la bretonne Annaïg Le Meur (Renaissance) qu'un projet de loi « visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif » a été amendé par le Sénat (adopté en première lecture le 29 janvier).

Objectif de ce projet de loi, réguler les meublés touristiques notamment en alignant la fiscalité des locations de courte durée sur la location à l'année, par un abattement généralisé de 30 % contre actuellement 71 % (pour les logements classés) et 50 % (logements non classés)*. Le Sénat a atténué cette mesure, en concédant 30 % d'abattement pour les non-classés, mais 50 % pour les classés.

Le Sénat a aussi rejeté la possibilité pour les communes de réduire le droit des propriétaires à louer leur résidence principale à 90 nuits contre 120 actuellement.

Troisième mesure, cette fois pour lutter contre les passoires énergétiques, l'assemblée nationale avait proposé un diagnostic énergétique à partir de 2029 pour s'aligner sur les locations à l'année, le Sénat a reporté cette mesure à 2034. Les propriétaires auront 10 ans pour se mettre aux normes.

Ceci dit, ce projet de loi (qui devra encore être examiné en seconde lecture) est un progrès puisqu'il met fin partiellement à la niche fis-

cale des locations AirBnB. « C'est un premier pas vers la résolution de la problématique du logement qui touche en particulier la Corse » a déclaré le Sénateur corse Paulu Santu Parigi, « ces dispositions permettent notamment que toute location d'un meublé touristique soit déclarée et enregistrée auprès des communes afin qu'elles aient les moyens d'exercer un contrôle dans ce domaine. Ainsi, j'ai réussi à faire adopter un amendement permettant également à la Collectivité de Corse de bénéficier de ces données d'enregistrement indispensables à l'élaboration de politiques publiques ».

Pour autant, cette loi ne suffira pas à endiguer le problème du manque de logement en Corse. Pour Paulu Santu Parigi, « l'adoption de mesures complémentaires est nécessaire pour donner encore plus d'outils aux collectivités locales. E rivendicazioni di u prucedu d'autonomia sò dinù in u filu di sta dimarchja pà pudè permette à u nostru populu di campà annantu à a so terra ».

Côté processus de Beauvau, justement, le bureau de la Commission des lois de l'Assemblée nationale a validé le 16 mai la création d'une mission sur l'évolution institutionnelle de la Corse dont Jean Félix Acquaviva, député de Haute-Corse, a pris la présidence. Nul doute que les problématiques de pression foncière seront au programme des travaux. La mission doit rendre un rapport au parlement d'ici la rentrée de septembre. Un travail de pédagogie sur les besoins d'un pouvoir normatif, un travail de lobbying aussi, pour préparer les débats sur le projet de loi devant l'Assemblée nationale, le Sénat (qui dispose aussi de sa propre mission), et donc le congrès. Avvanzemu. ■

Fabiana Giovannini.

* Classement en fonction du degré de confort.

Da ch'elle càmpinu e nostre lingue

U 1^U DI GHJUGNU

TUTTI DAVANTI À E PREFETTURE

Muvèmuçi pè a nostra lingua !



Le collectif Pour Que Vivent Nos Langues qui regroupent toutes les associations de défense des langues régionales en France, Alsace, Bretagne, Catalogne, Corse, Occitanie, Pays Basque, Savoie... appelle à des rassemblements et actions ce samedi 1^{er} juin à 11h devant les préfetures de Bastia et d'Aiacciu « pour demander une modification de la Constitution maintenant !... Pour que nous puissions vivre dans nos langues ! »

Pour que vivent nos langues s'est notamment illustré au moment de l'adoption de la loi Molac partiellement censurée par le Conseil constitutionnel, censure « corrigée » à l'époque et de façon très précaire par une simple circulaire !

Les remises en cause des langues régionales par l'administration française sont nombreuses : signes diacritique (Fañch, Iñaki, Artús...) systématiquement remis en question ; annulation en Conseil d'État ou au Tribunal administratif de délibérations de collectivités (Polynésie, Martinique, Catalogne, Corse) employant les langues régionales ; « oubli » des langues régionales dans les réformes du collège, du lycée, du « Choc de savoirs », de la formation des enseignants ; disparition des langues régionales aux épreuves du Baccalauréat et il a fallu un combat pour que ça ne soit pas le cas pour le brevet cette année ; non application de la généralisation de l'enseignement de ces langues, aucun moyen supplémentaire engagé par le ministère de l'Éducation nationale ; insécurité juridique de la circulaire de l'Éducation nationale de 2021 censée protéger l'enseignement par immersion suite à la censure du Conseil constitutionnel ; blocage de la contractualisation de Scola Corsa qui voit de ce fait son développement bloqué, et le non-renouvellement des conventions avec Seaska (écoles immersives en langue basque) ou Diwan (écoles immersives en langue bretonne). « Nos langues ne peuvent vivre dans cette précarité. Elles ont besoin que ce qui a été construit jusqu'à présent ne puisse pas être remis en cause. Elles ont besoin que les projets

d'avenir soient consolidés. Elles ont besoin d'une sécurité juridique qui nécessite dès à présent une modification de la Constitution ». Aussi, PQVNL revendique sans plus attendre une modification de la Constitution qui permettra de les sécuriser définitivement.

En Corse notamment, Scola Corsa, l'Association des Enseignants de Langue et Culture Corse, le STC Educazioni, l'Associu di i Parenti Corsi, le collectif Parlemu Corsu, adhèrent au collectif Pour Que Vivent Nos langues.

Scola Corsa nous alerte : « *l'enseignement immersif des langues régionales est régi par une circulaire qui garantit la continuité des contrats en cours avec l'État mais il demeure néanmoins à la merci d'un contentieux compte tenu de cette jurisprudence constitutionnelle, véritable épée de Damoclès pesant sur nos têtes* ». Les écoles immersives en langue corse (Bastia, Biguglia, Corti, Sàrula Carcupinu), soutenu par le réseau d'enseignement immersif Eskolim donnera une conférence de presse ce jeudi 30 mai à 11h au café Les Palmiers pour détailler les revendications en Corse : « *au moment même où ont lieu les discussions du processus de Beauvau et où s'ébauche un transfert de compétences linguistiques et culturelles à la Collectivité Territoriale. On ne pourrait concevoir d'avancée institutionnelle véritable sans une politique linguistique structurante et un statut garantissant un avenir pérenne à notre langue* ». Amichi lettori, più saremu numarosi à manifestà, più saremu intesi. Mubilizàtevi cù noi pè a difesa di e nostre lingue è di u so insignamentu ! ■

A lingua di i mei

**In core di i mei ci dorme l'allegria
Puru quandu a vita inciampa i so passi
Ci dormetant'amore è tanta puesia
Ancu s'elli so zitti o s'elli stanu bassu.**

**In bocca di i mei ci stanu mille fole
Da cuntami li tempi di tutte le sumiglie
Chi tessenu a leia nant'à un filu d'amore
Mentre a vita corre e strappa ogni briglia.**

**In manu di i mei hè scritta a spartera
In lettere sulcate da e cugliere andate
Hè dettu lu travagliu è po la straziera
Per fà cresce piu belle e so nove biate.**

**In l'ochji di i mei ci vecu tante frante
Tant'amori pertuti à l'eterno credenze
Una manera d'esse, une feda tamanta
Tuttu cio ch'hè amore è chi pare viulenza.**

**In casa di i mei ci canta una lingua
Vechja quant'è terra induve elli so nati
È viula d'amore scrive'sse duie rime
Dilli quant'è so fieru d'avelli à lu mio latu
È vulia d'amore scrive'sse duie rime
Dilli quant'è so fieru d'avelli à lu mio latu. ■**

**Tutti davant'à e prefetture d'Aiacciu è di Bastia
u 1^U di ghjugnu à pàrtesi di 11 ore !**

I Chjami Aghjalesi

Bastia

Les chantiers ambitieux de la municipalité

La mairie de Bastia est sous la bannière nationaliste depuis 2014. En 2016, Pierre Savelli reprend le flambeau de la municipalité après la prise de fonction de Gilles Simeoni au poste de président de l'Exécutif de la Collectivité de Corse. Depuis maintenant une décennie, le visage de la cité bastiaise a bien évolué, avec des ambitions grandissantes pour les futures années à venir. Pour Arritti, Pierre Savelli revient sur les actions menées et celles à venir.

L'un des futurs gros chantiers, au sens littéral du terme, est le nouveau PLU de Bastia. Pouvez-vous développer l'impact que cela aura sur les Bastiais et leur confort ?

Le dernier PLU de la Ville de Bastia datait de 2009 et bien qu'il ait fait l'objet de quelques réajustements, sa révision nous paraissait plus que nécessaire. Il s'agissait notamment d'y intégrer les nouvelles dispositions législatives qui s'appliquent à l'urbanisme, bien entendu, la loi Climat et Résilience, mais également d'armer notre ville d'un document hautement stratégique, répondant aux enjeux actuels et futurs de Bastia et des Bastiais autour notamment de quatre grands axes : le commerce de proximité et l'attractivité de notre Centre-ville, l'environnement et nos espaces naturels, l'agriculture urbaine et enfin, le logement.

Quelles sont les dispositions concernant la politique du logement pour les ménages les plus modestes ?

Un des principaux objectifs de ce PLU tient bien entendu aux problématiques de logement. La Corse compte 1/3 de ses logements en résidences secondaires et si Bastia échappait jusqu'à présent à la spéculation immobilière, force est de constater que ce n'est plus le cas aujourd'hui. La nouvelle attractivité touristique de la ville, la rénovation de son centre ancien, la création de nouveaux équipements attractifs ainsi que la réussite du développement de politiques visant à favoriser un tourisme patrimonial et culturel ont un revers de la médaille : une inflation des prix de l'immobilier, un essor des meublés de tourisme, un accès au logement de plus en plus compliqué. Avec un PLU qui datait de près de 15 ans et un rythme de constructions nouvelles limité, le logement disponible sur le marché s'est raréfié, participant là encore à une inflation des prix de l'im-



L'Aldilonda, projet phare de la municipalité de Bastia.



mobilier. Face à ce constat, il nous fallait agir. Nous avons déjà commencé à le faire : en régulant les meublés, ce que ce document s'attache à faire encore plus finement, en développant des programmes urbains ambitieux à Montesoru, dans le Centre ancien ou encore à Corbaghja Suprana, mais également en créant de nouveaux logements sociaux en centre-ville comme à Gaudin, dans le centre ancien ou au Puntettu.

Ce document va nous permettre de poursuivre cette stratégie et de décupler nos actions, de produire des logements accessibles aux jeunes ménages (prix maîtrisés et primo-accession), et des logements sociaux dans les quartiers qui en sont encore dépourvus, avec un objectif clair : permettre aux Bastiais de se loger à Bastia.

Ce PLU est un document fort, ambitieux, qui sacralise nos engagements politiques et répond de manière efficace aux besoins des bastiais.

Pour rebondir sur l'actualité concernant les populations les plus modestes, quelle est votre réaction face aux propos du leader de Mossa Palatina sur la « clochardisation » de Bastia ?

Les excès de l'extrême-droite ne m'intéressent guère et ne guident pas l'ac-

tion de notre équipe. Les problématiques de sécurité, de tranquillité et d'ordre publics sont traitées avec la plus grande attention par notre municipalité, sans happenings, sans démagogie et sans outrance. Au-delà du terme de « clochardisation », dont la vulgarité est évidente, ce que je regrette le plus dans les propos de Mossa Palatina, c'est la mise en cause injustifiée et incompréhensible d'associations et de bénévoles qui luttent avec acharnement contre la grande précarité en Corse, depuis plusieurs décennies. Penser que cette grande précarité ne touche que des étrangers en situation irrégulière qu'il faudrait « renvoyer chez eux », c'est ignorer déplorablement la réalité de notre territoire et de notre ville.

Pouvez-vous nous parler des ambitions que vous avez concernant le réaménagement du port de Bastia ?

La question du port est aujourd'hui incontournable. Le constat est clair, le bassin actuel n'est plus adapté à l'activité portuaire, à la taille des navires. L'obsolescence de ces infrastructures nous interroge par ailleurs sur les problématiques de sécurité qu'elles peuvent engendrer pour l'ensemble des personnels.

Il est donc important et impératif que

nous nous déterminions sur ce sujet à la lumière notamment des différentes études qui ont pu être menées.

Cette décision devra néanmoins répondre à ces questions qui me semblent essentielles : quelle Corse voulons-nous construire ? Quels modèles touristiques et économiques souhaitons-nous ? Un port pour qui ? Pourquoi ?

Nous gagnerions à mon sens à développer et à valoriser les filières économiques de productions. Produire plutôt qu'importer me semble aujourd'hui faire sens au regard des différents enjeux qu'ils soient d'ordre économiques, sociaux ou environnementaux.

Quels sont les futurs gros chantiers de la municipalité ?

Bastia est une ville qui se mue, qui se transforme et qui fait face aux enjeux de son époque, c'est pourquoi nous comptons de nombreux projets à venir ou en cours de réalisation.

Tout d'abord, la rénovation du théâtre et du conservatoire de musique et de danse, dont les travaux ont d'ailleurs déjà commencé, permettra enfin et après une longue attente, de bénéficier d'infrastructures adaptées, à la hauteur des ambitions que nous nous sommes fixés. Il s'agit par ce projet d'offrir à Bastia des perspectives nouvelles, d'en faire une ville attractive, ouverte sur le monde, forte de son identité et de celle de ses habitants : un projet important et nécessaire au service des bastiais, des corses, de la culture et du spectacle vivant.

Notre ville gagne par ailleurs en attractivité et il nous faut répondre à de nouveaux enjeux, c'est pourquoi nous procédons à la création de deux nouveaux parkings à la Capochja et à la Gare nous permettant d'élargir de 550 places, l'offre de stationnement du Centre-Ville.

Des projets urbains importants et structurants à Lupinu d'abord, avec la rénovation complète, dans le cadre du NPNRU, de la cité des Lacs, des Monts et des Arbres. Situé dans un des quartiers prioritaires de la ville, ce projet vise à reconnecter ces quartiers au reste de la ville, à améliorer la qualité de vie des habitants, à redynamiser et à valoriser ces espaces en y favorisant notamment les interactions sociales, les activités commerciales et économiques.

À Montesoru ensuite, avec le projet de l'Illet de Montesoru situé à la place de l'ancien collège. Il prévoit la création de 250 logements, de commerces et d'équipements publics et répond donc également à de véritables enjeux sociaux-économiques et culturels.

Pour finir en centre-ville, avec la requalification et le réaménagement du quar-

tier Fangu-Gare, qui fait aujourd'hui l'objet d'un travail conjoint entre la Ville de Bastia, la Communauté d'agglomération et la Collectivité de Corse, projet globale qui intègre évidemment l'Illet de la poste, pour lequel nous sommes pleinement investis, et sur lequel nous pouvons désormais avancer.

La politique menée par notre majorité municipale répond malgré les contraintes financières dont elle peut souffrir, avec efficacité aux enjeux urbains, sociaux, environnementaux, économiques et culturels qui sont les siens. Bastia avance et ça se voit.

Quelle place pour la langue corse et sa valorisation à Bastia ?

Depuis 2014, nous menons à la Ville de Bastia une politique publique linguistique importante, certainement la plus ambitieuse aujourd'hui sur notre territoire. Nous avons souhaité inscrire notre culture au cœur de notre projet de société, au cœur de notre projet politique.

Notre municipalité a posé les bases solides d'un projet audacieux aux objectifs pluriels.

En tout premier lieu, diffuser la langue corse dans l'espace public. Nous avons créé et structuré un service spécifique « Langue et Culture Corse » au sein de notre collectivité nous permettant d'organiser le travail et de gagner en pertinence dans le but de mener rapidement et efficacement les politiques que nous souhaitons mettre en œuvre, puisque nous partions, je le rappelle, de zéro. Nous avons porté une attention particulière à la transmission et à l'enseignement de notre langue afin notamment de voir se multiplier le nombre de locuteurs. Il nous a paru essentiel de généraliser le bilinguisme dans les écoles, de garantir une communication institutionnelle bilingue (documents administratifs, signalétiques, lexiques, études toponymiques...), de former nos agents, de créer des événements culturels de promotion et de valorisation de la langue. Le programme étant particulièrement riche, cette liste est évidemment non exhaustive.

Nous considérons qu'il était également important d'envisager notre langue comme vecteur de développement culturel, social et économique.

C'est pourquoi et parallèlement, afin de renforcer notre action en termes de politique publique, nous avons travaillé à la création de projets structurants et novateurs, portés par mon adjoint à la langue corse et à la jeunesse, Lisandru de Zerbi, dont je tiens à souligner le travail et l'investissement.

Quels sont-ils ?

La Casa di e Lingue à Sant'Anghjuli, tiers lieu intergénérationnel et multi-publics, locomotive institutionnelle dédiée aux langues, abrite aujourd'hui des acteurs comme Praticalingua et le réseau Canopé qui œuvrent en faveur de la langue et propose une nouvelle offre culturelle et linguistique en centre-ville. Elle accueille entre autres et en son sein le projet de Scola Internazionale di e Lingue, qui valorise la langue corse comme outil d'apprentissage et d'ouverture sur le monde des langues internationales.

Notre municipalité a également soutenu activement la création de Scola Corsa Bastia et continue d'aider à son développement.

Le projet en cours d'Osteria Spartuta, inspiré des *alberghi diffusi* italiens, vise quant à lui à valoriser la langue comme un outil d'attractivité touristique et de développer à Bastia un tourisme patrimonial, culturel et linguistique.

La sortie prochaine de l'application de traduction « Di », composée de fonctionnalités innovantes telles qu'un conjugeur et un dictionnaire analogique, viendra également renforcer et compléter notre action.

Comment la ville de Bastia épouse-t-elle les projets de la CdC ? Est-ce que vous constatez des difficultés d'adaptation entre les projets sur le papier et leur mise en place ? (ex: projets pour valoriser la jeunesse, la culture...)

Bastia s'inscrit dans la quasi-totalité des projets portés par la CdC et qui intéressent sa population. Nos relations avec la CdC, en raison de la proximité politique et humaine qui lie notre majorité municipale à la majorité territoriale, sont optimales. La CdC est partenaire, financier et opérationnel de plus de 90 % des projets bastiais et de la totalité de nos projets structurants.

Si vous deviez ne retenir qu'une seule réalisation depuis 2020, laquelle retenir-vous ?

Il est difficile pour moi de ne retenir qu'un seul projet. Nos projets se nourrissent, se complètent et font partie intégrante du programme de politique global que nous ambitionnons et réalisons à Bastia.

L'Aldilonda semble néanmoins représentatif du travail mené par notre municipalité en faveur d'un Bastia au patrimoine rénové, aux quartiers reconnectés, aux mobilités repensées. Il s'agit là d'une réussite totale à laquelle les Bastiais semblent déjà très attachés. ■

Propos recueillis par Léa Ferrandi.

Le retour de la Squadra Corsa

Accept Corsica in UEFA !

Créée en 2009 par Lucien Felli et André di Scala, la Squadra Corsa a pour but l'intégration d'une sélection corse de football dans les compétitions internationales de l'UEFA. En réalité, une « sélection corse » et cette volonté de reconnaissance par les instances du football français existent concrètement depuis 1967 et même symboliquement bien avant ! On se souvient ainsi de la célèbre victoire 2 à 0 contre l'équipe de France du joueur de légende Just Fontaine le 27 février 1967 à Marseille devant 25.000 spectateurs !



La Squadra Corsa qui regroupe les joueurs insulaires (nés en Corse ou d'ascendance corse) évoluant dans les championnats sur l'île ou sur le Continent, ne cesse de revendiquer cette reconnaissance et pour se faire, d'apporter la démonstration de son sérieux et de sa capacité à organiser et se hisser au niveau des compétitions internationales. Elle met sur pied des rencontres entre sélections africaines ou européennes, et, il faut le dire, elle tient le niveau ! Ce 25 mai, la Squadra a conservé son titre en remportant sa deuxième Corsica Cup !

Après une interruption de 4 ans du fait de Covid et ses suites, la Squadra Corsa, entraînée par Yannick Cahuzac (épaulé de Gary Coulibaly, Anthony Lippini et Hervé Sekli), était de retour, cette fois à Corti, Afà et Aiacciu pour l'organisation de la Corsica Cup 2024.

En compétition, quatre régions insulaires : Corse, Sardaigne, Sicile et Saint Martin.

Les demi-finales ont eu lieu au Stade Santos Manfredi à Corti, les 22 (Corse-Sardaigne 3-0) et 23 mai (Sicile-St Martin 3-4 aux tirs au but). Les vainqueurs se sont affrontés en finale ce 25 mai à 19h au stade Ange Casanova de Mezavia, pendant que les vaincus jouaient la troi-

sième place à Afà à 14h30 (remportée 1 à 0 par la Sicile).

24 joueurs corses, professionnels et amateurs, étaient sélectionnés pour cette Corsica Cup, dont, c'est à noter, 13 sont issus du Centre de formation de l'ACA. Parmi les sélectionnés notamment quatre joueurs du Sporting Club Bastia, sept de l'ACA, et Rémi Cabella, l'international corse qui évolue à Lille, club de Ligue 1, depuis 2022 !

C'est la Corse qui a remporté la Corsica Cup, en battant Saint-Martin 2 à 1, après une belle confrontation où la Squadra Corsa a fait la différence en première mi-temps avec des buts de Félix Tomi et Benjamin Santelli. L'ensemble des joueurs ont alors brandi un maillot où il était inscrit : « Accept Corsica in UEFA » !

Saint-Martin revenait dans la partie avant le retour aux vestiaires. La seconde mi-temps était alors plus disputée, mais les Corses ont résisté avec expérience face à une bonne équipe de Saint-Martin mais inférieure techniquement. C'est ce qui a fait la différence.

À noter les matchs d'ouverture avec des sélections d'anciens joueurs de la Squadra contre une sélection de l'Università di Corsica le 22, une sélection de jeunes joueurs de la Squadra

contre une sélection de la Squadra Studentina le 23, une sélection des maires de Corse contre une sélection de confrères le 25.

En septembre prochain, un nouveau dossier sera déposé auprès de la Fédération Française de Football, pour espérer l'acceptation de l'adhésion de la Squadra au sein de l'UEFA, tout comme peuvent l'être les territoires d'Outremer. Faudra-t-il le mettre – aussi – dans les revendications du processus de Beauvau ? Cette reconnaissance n'est en rien utopique, de nombreuses petites nations comme Andorre par exemple, possède leur sélection reconnue par la FIFA. De même que les îles Féroé qui disputent des compétitions internationales.

La Squadra Corsa a en tous les cas su fédérer autour d'elle et de cette revendication de reconnaissance qui tire vers le haut l'ensemble des clubs insulaires. Felicitazioni à a nostra squadra naziunale è ventu in puppa pè a so ricunniscenza ! ■

Fabiana Giovannini.



Max Simeoni écrivait ce texte le 7 septembre 1990. Plus de 30 ans plus tard, en Nouvelle Calédonie ou en Corse, on en est encore à se demander quand la République sortira enfin de son travers colonial ?

Nos ancêtres les Gaulois

par Max Simeoni



Ont-ils tres-sailli de joie et poussé des « cocoricos » dans leurs sépultures y compris gallo-romaines, « nos ancêtres les Gaulois » quand l'équipe de France, à Split, au championnat d'Europe a remporté la victoire et battu le record du monde

du quatre fois cent mètres ? N'y a-t-il pas lieu d'être fier d'être Français donc de la lignée gauloise ?

Mais comment résoudre le problème de ces quatre remarquables sprinters dont aucun n'a la peau blanche, ni les cheveux et les moustaches blondes ? Ils tirent franchement sur le noir, à peine éclairci au mieux.

La démonstration par la mélanine de la peau est faite en ce cas, qu'on peut être citoyen français, mais issu d'une race, d'une culture, d'une ethnie, d'un peuple qui n'a rien à voir avec les caractéristiques dont la France se réclame, celle du peuple de la Gaule. À l'instant même, dans leur pays d'origine, des petits noirs sourient de joie. Ils ressentent cette victoire de leur couleur comme une revanche contre les Gaulois... Ils boivent du petit lait. Ne voilà-t-il pas que le prestige de « la plus

grande France » se trouve réalisé par procuration donnée à une race de couleur, qui ne sont que d'anciens colonisés, d'anciens esclaves, asservis par les ascendants des Gaulois d'aujourd'hui jusqu'au ridicule, puisque pour les « civilisés », ils faisaient écrire à leurs parents et peut-être à eux-mêmes, tout autour du globe, tout le long de l'équateur, sur leurs pages à carreaux d'écoliers, des phrases puisées dans leur manuels officiels envoyés par Paris et conçus par de grands pédagogues, de grands inspecteurs de l'Éducation nationale, syndiqués à la FEN, des phrases du genre : « nos ancêtres les Gaulois... », ou « la neige tombe en gros flocons blancs... » ? Les autres puissances sœurs colonisatrices ne sont guère mieux logées, sprint pariant, que la gauloise : Anglais ou Américains étant encore plus foncés, presque d'ébène... J'ai oublié l'épreuve, mais qui ne se souvient de ces athlètes noirs qui au moment de leur consécration, au moment de l'Hymne américain, ont baissé la tête et levé le poing ? À cet instant, ils étaient bien loin de se sentir en communion avec le cliché américain, ils offraient leur victoire à la révolte contre l'humiliation du « Peuple noir ».

Le jacobinisme culturel à la française est une sorte d'intégrisme sournois mais tout aussi intolérant. Il est devenu inexportable. Il est un passé d'obscurantisme révolu, un bâton dans les roues de l'Europe.

Il est plus que temps de ne plus confondre les termes d'État, de citoyenneté, de peuple, de nation, de culture... On peut être citoyen français à part entière et du Peuple corse. On peut être même de double culture. La condition est que cela se réalise naturellement, librement, sans contrainte, sans domination.

L'Europe des Peuples solidaires est la seule viable, car la seule réaliste.

Tout le fatras issu des États conquérants et sanglants, de la domination, du colonialisme est à jeter à la ferraille. Il est temps de mettre en application la véritable révolution du 18^e siècle, celles des valeurs qui ont été en partie oubliées ou perverties par le jacobinisme et le bonapartisme, les valeurs des encyclopédistes.

L'homme est libre. Il est citoyen et non sujet. Les hommes sont égaux sans distinction de race, de philosophie, de culture ou de religion. Ce qui revient à dire qu'on doit respecter la race, la culture, la religion, la philosophie de chacun.

L'homme n'a pas à se renier ou à renier ses origines. L'homme en démocratie doit pouvoir choisir son destin avec toutes ses dimensions, y compris collectives et historiques.

Il est temps, pour nous Corses, de suivre les leçons de Pasquale Paoli, le véritable homme des lumières. ■

Vogliu un : abbonamentu / riabbonamentu

55 € UN ANNU/UN AN

34€ SEI MESI/SIX MOIS

82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail o telefonu (e-mail ou téléphone)

ARRITTI

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA

© 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Le pharmacien de l'espoir

Par moment on se croirait revenus à l'âge de pierre, aux temps ancestraux des dominations réservées à quelques uns. Nous vivons dans une société où la comparaison et la compétition sont omniprésentes. Lorsque nous percevons quelqu'un comme une menace pour notre propre succès ou notre position sociale, cela peut déclencher des sentiments de jalousie. C'est ce qui est sans doute arrivé aux détracteurs de la spacieuse parapharmacie et pharmacie Alfonsi lorsqu'elle a ouvert ses portes à Biguglia.



Paul Alfonsi, Gérant : 06 84 62 81 11 -
04 95 32 76 76

Groupe Pharmacies ALFONSI

GIE ALFONSI - Toga Centre Ccial Bastia - Rés.

Floral Biguglia - Bastia Sud Av de la Libération

GIE Alfonsi (Dépôt) - Z.I de Purettone - 20620

Biguglia - Ouvert 7x7

www.pharmacie-alfonsi.fr

Lorsque Paul Alfonsi ce jeune homme brillant, plein d'empathie a ouvert cet espace lumineux et agréable des esprits étroits et sans ambition ont voulu lui nuire. C'est un lieu dans lequel on peut déambuler sans se bousculer, où tout est prévu avec même un lieu d'aisance pour la clientèle et un vaste parking avec zones pour handicapés. C'est tout cela que des incapables « de faire » ont tenté détruire.

Neuf mois ferme

Suite à une mauvaise lecture ou lecture trop rapide en pleine période Covid-19 la demande de travaux de Paul Alfonsi à l'ARS fut apparemment suivie d'un malheureux concours de circonstances. l'ARS qui écrit à l'avocat de M. Alfonsi sans adresser copie du courrier à ce dernier, l'avocat qui ne traite pas le dossier urgent pour cause de Corona virus. Bref, tous les ingrédients étaient réunis en pleine catastrophe humanitaire pour créer un tourbillon de suspicions et de remises en cause de l'ouverture de la pharmacie. Le chemin de croix fut long car suite à une décision de justice l'établissement perdait provisoirement son label pharmacie neuf mois durant de mai 2023 à janvier 2024 au grand

désespoir des clients. Certains se rendant dans d'autres pharmacies du groupe ne serait-ce que pour légitimer leur confiance et contrer les mauvais sujets qui se frottaient les mains de ce désastre. Car s'en fut un, l'investissement ayant été très lourd, les échéances couraient. L'inspection du travail jugeant qu'il y avait faute du pharmacien et qu'il était seul responsable des conséquences, le chômage technique fut refusé à la direction ce qui engendra le licenciement d'une vingtaine de salariés. De quoi tout laisser tomber et s'en aller voir ailleurs si l'herbe est meilleure.

Avec détermination et pugnacité, M. Alfonsi a tenu bon et n'a rien laissé aux vautours qui se réjouissaient. Au bout du compte les juges ne s'y sont pas trompés et il a fini par gagner son combat sans gloriole, ni vantardise, ça n'est pas son genre, prouvant ainsi qu'il n'était pas un voyou. Mais cela lui a coûté cher, obligé de racheter deux pharmacies pour obtenir une licence et pouvoir rouvrir à Biguglia pour le plus grand plaisir de la clientèle et du personnel. C'est fou le mal que certains insatisfaits peuvent générer. Aujourd'hui avec trois pharmacies dont le temple de Biguglia M. Alfonsi assure à nouveau

un service de qualité avec des prix concurrentiels pour la patientèle. Très bientôt un pôle santé jouxtant l'établissement ouvrira ses portes. Il y a près de 40 ans, sur le continent, loin de nous une grande économiste a créée l'Adie, on l'appelait la « banquière de l'espoir » parce qu'elle prêtait aux exclus en rupture de droits. Nous, nous avons la chance inouïe d'avoir Paul Alfonsi ce pharmacien qui réfléchi aux problèmes générés dans l'île, aux difficultés des corses à se nourrir, à se soigner, à vivre tout simplement et qui fait son possible pour maintenir des prix abordables. Parce qu'il sait que nous sommes sur une île, tributaires de tout ce qui arrive de l'extérieur et que la Corse est une des régions les plus pauvres de France. C'est en cela qu'il ressemble dans sa démarche à Maria Nowak cette grande dame qui savait ce qu'était la misère ayant connu l'occupation allemande. Qu'importe M. Alfonsi n'a aucune rancœur, il pense que le soleil doit se lever pour tout le monde, pas seulement pour quelques privilégiés, lui ce qu'il veut c'est travailler en paix, sereinement. Ces propos n'engagent que la journaliste à l'origine de cet article. ■

D. Campinchi

Pensez-y!

Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution suivant un acte authentique électronique reçu par Maître Arnaud SOLLET, Notaire à PARIS, en date du 24 mai 2024, de la société civile, dont les caractéristiques sont énoncées ci-après : Dénomination : « CASSIOPEE ».

Siège : AJACCIO (20000), lotissement la Fontaine du Salario. Durée : 99 années.

La société a pour objet : L'activité de société holding, à savoir la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes sociétés commerciales ou civiles, notamment par voie de création de société, d'apport, de souscription, d'achat ou d'échange de titres ou de droits sociaux ou autrement ainsi que l'administration, la gestion et la cession de cette participation ; L'administration, la gestion et la cession de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; La propriété, la gestion, directe ou indirecte, et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, incluant l'achat et la vente de tout support de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, la souscription de contrat de capitalisation etc et de toutes liquidités, en euros ou en toute monnaie étrangère ; L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, notamment, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou personnelles ou toutes autres garanties nécessaires à l'accomplissement de cet objet ; Le « cautionnement », réel ou personnel, des biens sociaux, consenti pour la constitution du patrimoine social ; Et, plus généralement, toutes opérations civiles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant à l'objet ci-dessus ou contribuant à sa réalisation et susceptibles de contribuer au développement de la société, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Montant des apports en nature : 1.991.837,00 €. Capital social : 1.991.837,00 €.

Gérants : Monsieur Franck FERNANDEZ et Madame Magali MONDOLONI demeurant ensemble à AJACCIO (20000) lotissement la Fontaine du Salario.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

POUR AVIS ET MENTION. Maître Arnaud SOLLET

**U CIMONE
SARL AU CAPITAL DE 10 EUROS
SIÈGE SOCIAL HAMEAU DE PARTINE
20200 SANTA MARIA DI LOTA
751 609 389 RCS BASTIA**

L'AGO du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Bastia.

**MENUISERIE DA COSTA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 875 838,36 €
SIEGE SOCIAL : ZA MUSELLA - 20169 BONIFACIO**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 7 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MENUISERIE DA COSTA

Siège : ZA Musella, 20169 BONIFACIO

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 875 838,36 euros

Objet : menuiserie

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, entre conjoints et entre ascendants ou descendants des associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Rui, Filipe SOUSA DA COSTA, demeurant Lieudit Sappa, Cavallo Morto, 20169 BONIFACIO

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJaccio.

POUR AVIS. Le Président

**CORSE NAUTIC ESCAPE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT CAMPAGRO -
20169 BONIFACIO
884 971 771 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une décision en date du 22 mai 2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de construction de bateaux de plaisance à compter du 1er mai 2024, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS. Le Président

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE -
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX**

Suivant jugement du 21/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **MORACCHINI Clément Christian François** - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - route de Calenzana - Rés L'Acapulco 20260 CALVI - non inscrit au RCS Bastia

Suivant jugement du 21/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **GARRIDO CONSTRUCTIONS (SAS)** - Tous travaux de bâtiment construction travaux de rénovation intérieurs et extérieurs - Figaretto lieu-dit dit Termini Bianchi 20230 TALASANI - 824 036 818 RCS Bastia

Suivant jugement du 21/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **PRO & CO (SAS)** - Achat et revente de probiotiques et compléments alimentaires. Préparation, stockage et livraison de produits pharmaceutiques et médicaux aux pharmacies et établissements médicalisés - lieu-dit Piano Di Poraja 20233 SISCO - 822 170 221 RCS Bastia

Suivant jugement du 21/05/2024, le Tribunal de Commerce DE BASTIA a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **ALTASOFT (SARL)** - achat vente logiciels matériels informatiques prestations de services informatiques hébergement et sauvegarde de données creation vente location sites web audit informatique prestations photographiques installation de réseaux et systèmes informatisés - lieu-dit Teghie 20252 BIGORNO - 512 023 565 RCS Bastia

**POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER**

AVIS DE MODIFICATION DE LOCATION-GÉRANCE

Par avenant en date du 1er avril 2024 au contrat de location-gérance du 31 décembre 2010 au terme duquel Monsieur Jean-Michel ROCA, demeurant à Santa Manza, 20169 Bonifacio, a confié à la Société MER ET NAUTISME, Société à responsabilité limitée au capital de 500 100 euros, dont le siège social est sis à Bonifacio (20169), lot n°2, Z.A. Musella, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJaccio sous le n° 394 417 562, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de location de bateaux situé à Santa Manza, Gurgazo, 20169 Bonifacio, connu sous le nom de "Pouss Vague". Les parties sont convenues que l'activité du fonds susvisé porte désormais sur la location de bateaux avec ou sans skipper, et ce à compter du 1er avril 2024.

**Pour unique avis
signé MER ET NAUTISME, le locataire-gérant.**

**ANNONCES
LÉGALES**

Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

Publicité

Vous souhaitez faire paraître
votre publicité dans ARRITTI,
contactez **Ange Giovannini**
au **06 81 54 73 98**
ou par mél **arritti2@wanadoo.fr**
Vous pouvez aussi envoyer
un message via notre site internet
www.arritti.corsica

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 - ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI COMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

**Abonnez-vous
en ligne!**

L'information
livrée chez
vous toutes
les semaines.



- Da sapè -

SCOLA CORSA CHJAMA À A CANDIDATURA

UN'AIUTA MATERNA

L'associu Scola Corsa si sviluppa è ricerca un'aiuta materna per ognuna di e so scole immersive.

- 1 postu in Bastia
- 1 postu in Biguglia
- 1 postu in Corti
- 1 postu in Sarrula è Carcupinu

- Cundizione : esse cursufona
- Cuntrattu à tempu pienu
- CAP zitellina è sperienza cù i zitelli bramati

📞 Per qualsiasi rinsignamentu, cuntattate puru a cuordinatrice di u retale :
Anna Catalina SANTUCCI - 06 29 65 76 42

✉ Mandate a vostra candidatura (CV è lettera di mutivazione) à l'indirizzu seguente :
ac.santucci@scolacorsa.corsica



RAGHJUNGHJITE L'OPERATA AVÀ

En adhérant à Scola Corsa vous participez au développement du réseau d'écoles associatives immersives en langue corse.
Vous aidez à la naissance d'une nouvelle génération de locuteurs.



FELI
2024

FELI,
UNE TOURNÉE HISTORIQUE
JUSQU'AU CASINO DE PARIS
POUR SES 35 ANS DE CARRIÈRE

ESTATE
DA L'8 À U 18 D'AOSTU

14/11
AIX
EN PROVENCE
PASINO GRAND

15/11
HYERES
PASINO

CASINO DE PARIS

www.feli.corsica **19 NOVEMBRE 2024**

RESERVEZ ICI 

En partenariat avec
EAUX MINÉRALES
OREZZA
Société Nouvelle d'Exploitation
des Eaux Minérales d'Orezza

 COLLECTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE